



Comité des droits de l'homme
Pacte international relatif aux droits civils et politiques
144^e session (23 juin – 25 juillet 2025)
Liste de questions concernant le Maroc

Nous adressons nos salutations respectueuses aux membres du Comité des droits civils et politiques et nous nous permettons de soumettre la question suivante concernant le Maroc, au titre de l'article 1 du Pacte. Comme vous le savez, cet article reconnaît le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ainsi que leur droit d'exploiter librement leurs ressources naturelles sur leur territoire.

Notre question est la suivante :

- De quelle manière le Maroc a-t-il mis en œuvre la décision de la Cour de justice de l'Union européenne d'octobre 2024, invalidant les accords entre l'Union européenne et le Maroc relatifs aux produits agricoles et halieutiques provenant du **Sahara occidental**, notamment en ce qui concerne l'exigence d'un étiquetage spécifique pour ces produits ?

Nous remercions le Comité pour l'attention portée à notre question.